Rapport d’activités de   
la Cellule Bien-être de   
l’IESPCF « L’Arc-En-Ciel »

|  |
| --- |
| Type d’enseignement : Fondamental spécialisé  Réseau : Fédération Wallonie-Bruxelles  Encadrement différencié : non  Adresse : Rue des Viviers au Bois, 50 — 7970 Beloeil  Personne(s) de contact : Carole DELHAYE  Nombre d’élèves (2011-2012) : 105 au 15/01/2012  Nombre d’enseignants (2011-2012) : 18 enseignants (et 8 personnes exerçant des fonctions paramédicales)  Nombre d’implantations de l’école : 1 (+ internat annexé) |

|  |
| --- |
| 1. Description et fonctionnement   La Cellule Bien-être est composée de la logopède de l’école, de trois enseignants, d’un membre du personnel d’entretien et de 8 à 10 élèves délégués par leurs pairs pour les représenter. Ces délégués d’élèves ne sont pas permanents : ils sont renouvelés lors de chaque réunion afin de permettre à tous de participer activement à la CBE et d’apprendre à représenter leurs camarades. La CBE est soutenue dans sa démarche par un service d’accompagnement (Empreintes asbl). Au sein de l’école, la Cellule Bien-être est dénommée le *« Club M.E.D. »*. Le recours au terme « club » met en exergue le fait que la CBE est une association de personnes partageant un intérêt et des objectifs communs. Les initiales mettent en évidence trois principes mis en valeur par la CBE:   * le « **M** » renvoie au souhait de la cellule de « **M**obiliser » un maximum de personnes (adultes et enfants) ; * le « **E** » signifie que la cellule désire « **E**ncourager » en permanence les participants et les publics à évoluer, à prendre des initiatives pour leur bien-être. Cela met l’accent sur la volonté de la CBE de mettre en valeur positivement les acteurs, et non de les blâmer ; * le « **D** » indique que la CBE encourage le « **D**épassement de soi », véritable leitmotiv dans la réalisation de chacun des projets.   En début de processus, Carole Delhaye, logopède de l’école et personne de contact CBE, était la seule représentante de la CBE. Au fil de l’année, elle a invité, sur base volontaire, de plus en plus d’enseignants aux réunions de la CBE, si bien qu’une petite équipe s’est progressivement constituée autour d’elle. Les participations ponctuelles de certains membres de l’équipe éducative leur ont permis de se familiariser avec la CBE, de prendre connaissance de son fonctionnement, de ses objectifs et de ses actions, pour éventuellement s’y investir plus amplement (sur base volontaire, toujours) durant la seconde année du dispositif-pilote. A l’origine, Madame Delhaye coordonnait seule la CBE mais, depuis le mois d’avril, elle est aidée dans la coordination de la cellule par deux enseignantes.  La Cellule se réunit pendant les heures de cours, afin d’inclure les élèves dans les réflexions. Au début, les réunions étaient prévues une fois par mois. Aujourd’hui, la logopède et les enseignants programment de nouvelles séances dès qu’un projet spécifique arrive à son terme. Différentes thématiques sont alors abordées telles que l’état d’avancement de la CBE, l’élaboration de pistes permettant de répondre aux difficultés de la CBE, des réflexions sur les nouveaux domaines que la CBE désire traiter, l’analyse des nouveaux besoins … Il arrive cependant aux membres de la CBE de discuter plus informellement de l’état d’avancement de certaines actions lors de simples réunions entre professeurs.  Le rôle de l’accompagnateur dans le fonctionnement de la CBE est de proposer des listes de partenaires en relation avec les projets/difficultés de la Cellule. Il réfléchit avec la CBE aux différentes problématiques et fournit des feedbacks oraux concernant le fonctionnement de la CBE, notamment en proposant des pistes (par exemple, l’intégration de nouveaux enseignants au sein de la CBE). Il fournit également des ressources (petits films documentaires, documents) en fonction des projets menés par la CBE. Il désire également inviter la CBE à évaluer l’accompagnement qu’il prodigue afin d’optimaliser ses relations avec l’école**.**   1. Ce qui met en mouvement   L'instigatrice du projet est la logopède de l’école. Avant même l’adhésion au projet-pilote, plusieurs problématiques étaient rencontrées au sein de l’école, à savoir :   * les enseignants se sentaient désarmés face aux agissements de certains élèves dont le handicap mental renforçait parfois les déviances comportementales. L’établissement désirait donc offrir aux enfants des alternatives susceptibles de favoriser l’émergence d’attitudes sociales plus empathiques, d’autant qu’une recrudescence de la violence au sein de l’école avait été observée. * une inquiétude quant à l’hygiène de vie des élèves (alimentation, hygiène corporelle, vêtements inappropriés aux conditions climatiques) était également présente.   Dès la mise en place de la CBE, la problématique de la violence a fait l’objet d’une réflexion cherchant notamment à identifier les déterminants des comportements agressifs. Parmi ces facteurs, la CBE a identifié la mauvaise estime de soi des élèves et leur difficulté à s’exprimer (et notamment à exprimer leurs émotions) et à communiquer. Il est également apparu opportun à la CBE de projeter l’instauration de structures participatives (conseils d’élèves) et d’espaces de communication dans les classes et dans l’école, ce qui influerait positivement sur le climat d’école. Pour ce faire, l’école entend améliorer l’estime de soi des jeunes en valorisant leurs capacités, créer des milieux sécuritaires de jeu, favoriser une meilleure écoute des élèves, faire la promotion de l’activité physique et de la vie saine, travailler l’esprit de solidarité et de coopération, aborder la citoyenneté via la création de conseils d’élèves et la désignation de délégués qui les représentent, proposer des activités stimulantes et sources de plaisir, mettre en valeur les résultats atteints plutôt que les manques, favoriser la communication et le dialogue et enfin sensibiliser les élèves à leurs droits (droit de rêver, droit à la différence, droit d’avoir des limites, …). Plusieurs pistes d’action avait déjà été proposées par l’école avant même l’adhésion au projet-pilote, telles que la programmation d’un cours de danse, la création d’un « conseil des élèves » et l’organisation d’animations danse et musique durant les récréations.  En septembre a été instauré le mois de l’observation durant lequel les enfants ont exprimé auprès de leur instituteur/trice leur ressenti à propos de ce qu’ils vivaient au sein de l’école. C’est à partir de ces observations des enfants que la CBE a organisé sa première réunion, destinée à fixer les objectifs du « Club M.E.D. ».   1. Actions et partenaires associés à ces actions   Les actions de la CBE s’articulent en divers axes liés entre eux :   * un axe « estime de soi et expression par le corps » * un axe « art » ; * un axe « alimentation saine » ; * un axe « communication » ; * un axe « espace de vie ».   Une attention vive a été prêtée à la pérennité de ces axes : la CBE a veillé à ce que les problématiques soient traitées de façon structurelle, sur le long terme, de façon régulière, et à éviter ainsi un éparpillement de la CBE dans des activités diverses mais n’engendrant pas d’effets durables sur le long terme.  Concernant l’axe « estime de soi et expression par le corps », des cours de danse sont à présent régulièrement organisés. Une enseignante de l’école dispense bénévolement des leçons de hip-hop auxquelles prennent part plusieurs élèves de différentes classes ainsi que des adultes. Le but de cette activité est de développer l’estime de soi, l’attention portée à son corps et l’expressivité des élèves qui, en voyant des adultes apprendre en même temps qu’eux, prennent davantage conscience de leurs propres capacités. Cet axe permet en outre à des enfants qui ont de grosses difficultés de langage d’avoir l’opportunité de s’exprimer autrement. Enfin, cet axe a également pour objectif de limiter le nombre d’actes violents durant les récréations en proposant aux élèves une activité qui les canalise et les solidarise.  Concernant l’axe « art», la CBE a développé un partenariat avec un enseignant-artiste extérieur à l’école : Monsieur Delor. Aujourd’hui, de façon hebdomadaire, Monsieur Delor, en collaboration avec une enseignante de l’école membre du « Club M.E.D. », anime bénévolement dans l’école un atelier de création artistique qui permet aux enfants de réaliser des œuvres qui développent leur confiance en eux. Cette confiance en eux est encore accrue par le fait que ces œuvres créées par les enfants soient mises en valeur par les élèves de l’école de Monsieur Delor (Ecole des Métiers d’Art du Hainaut — Mons), qui cuisent leurs productions. Dans le cadre de cet axe « art », les élèves ont également visité le musée Folon. L’enseignante et Monsieur Delor sont donc intervenus dans une classe afin de susciter la créativité artistique des élèves. Ceux-ci se sont montrés particulièrement réceptifs et fiers de leur travail.  Au niveau de l’axe « alimentation saine », une enseignante a organisé une activité d’initiation à une alimentation saine et équilibrée dans une classe, puis a étendu cette sensibilisation à toute l’école. Depuis lors, la promotion de l’alimentation saine est récurrente dans l’école : elle est fréquemment rappelée aux élèves, auxquels il est notamment demandé de faire attention à leur alimentation lors des sorties extrascolaires.  Au niveau de l’axe « communication », un conseil des élèves a été créé. Ainsi, les plus âgés et les plus matures se réunissent avec la CBE afin de faire valoir leurs suggestions. Ces réunions permettent simultanément aux élèves d’exprimer leurs besoins, leurs malaises et leurs souhaits, de participer à la CBE, et de se familiariser à l’exercice de la citoyenneté. Lors de l’une de ces réunions, un élève a attiré l’attention de la CBE sur sa volonté d’anonymiser les propositions des élèves. Cet élève a alors proposé que des « boites à suggestions » soient installées afin de recueillir anonymement les témoignages, avis et propositions de chacun. Ces boites ont été installées dans 3 classes. Il est prévu d’installer ces boites dans d’autres classes par la suite. Dans le cadre de l’axe « communication », un « mur de communication » a également été aménagé dans chaque classe. Ainsi, les élèves peuvent, s’ils le désirent, afficher aux yeux de tous leurs créations, leurs demandes, leurs réflexions, … Un « projet radio » a été discuté au sein de la CBE. Il s’agirait, pendant la récréation du matin, de proposer à des élèves d’annoncer via un micro les informations du jour concernant l’école : les évènements, les éventuels changements d’organisation, les anniversaires, une « pensée du jour », … Le but de ce projet serait de stimuler les élèves à la lecture, à l’expression en public et de rassurer les écoliers vite perturbés en cas de modification de leur planning. Actuellement, le projet radio est en stand-by par volonté de la CBE de ne pas s’éparpiller mais plutôt de consolider et de pérenniser les initiatives déjà entreprises. Ce projet pourrait être relancé l’année scolaire prochaine. Toujours au niveau de l’axe « communication », la CBE a fait l’achat d’un matériel (jeu, cartes, affiches) aidant les élèves à mettre des mots sur leurs émotions et à adopter des comportements respectueux vis-à-vis de leurs pairs et des adultes. A ce jour, ce matériel est exclusivement utilisé par la logopède, à la fin des ateliers de logopédie : à ce moment, la logopède enseigne aux enfants le vocabulaire relatifs aux émotions en s’appuyant sur le matériel. Il s’agit donc pour l’instant d’une phase d’apprentissage du vocabulaire. Il est projeté par la suite — une fois le vocabulaire émotionnel maîtrisé par les enfants — que les enfants utilisent le matériel en classe : ils pourront alors afficher une carte « émotion » sur le mur de communication s’ils souhaitent en discuter avec la classe  Concernant l’axe « espace de vie », la CBE est en train d’imaginer le réaménagement d’un terrain de l’école pour en faire un espace propice à …   * la valorisation des élèves (par l’exposition dans ce terrain des œuvres qu’ils ont créées avec l’enseignant-artiste) ; * la communication sereine : il s’agit d’un espace qui pourra être institué comme un lieu dans lequel les conflits se gèrent ou au sein duquel des activités calmes se tiennent. L’aménagement du lieu est conçu de manière à en faire un lieu agréable à vivre (verdure, …).   L’aménagement de ce nouvel espace se réalise en partenariat avec une étudiante en architecture bénévole, qui a proposé cinq plans de réaménagement du site. La CBE a sélectionné l’un de ces cinq plans, en accord avec la Direction. Ce plan est maintenant détaillé de façon plus pratique. La CBE et la partenaire sont attentives à ce que la réalisation de l’espace s’intègre dans une perspective de développement durable et se fasse à moindres frais (récupération de matériau, etc.). On veille en outre à ce que cet espace soit pratique (le peu de pelouse à tondre permet par exemple un entretien minimal et évite que les pantalons des élèves soient mouillés par temps humide). La CBE a également reçu la visite de Monsieur Carlier, chef d’atelier d’une école d’enseignement spécialisé de Quaregnon. Monsieur Carlier a marqué son accord pour venir travailler l’an prochain avec ses élèves dans le cadre de l’ « espace de vie » (désherbage, petite maçonnerie, aménagement des parterres).   1. Dynamique mise en place par la CBE dans la communauté scolaire   L’école implique directement les élèves dans la CBE par l’instauration de structures participatives telles que le conseil d’élèves. De plus, la Cellule bénéficie du soutien de la direction.     1. Effets et Bénéficiaires   Les premiers effets visibles sont la création d’un groupe de danse par les élèves eux-mêmes (sans intervention des adultes) et le fait que les élèves sont de plus en plus nombreux à participer.  Un autre effet est le constat que les élèves se montrent aujourd’hui bien plus intéressés et réceptifs à des activités neuves. Sur base de ce constat, la CBE a décidé de proposer à l’avenir de nouvelles activités aux enfants, comme la marche nordique. Pour ce faire, la CBE peut compter sur l’aide et l’animation bénévole de Monsieur Olivier Fourneau, du club « Marche nordique, marche pour tous ».  Notre direction apprécie les moyens mis en place par la CBE pour améliorer le climat des récréations (violence, agressivité…), lors du COCOBA, elle propose aux membres du Club MED de réfléchir à de nouvelles initiatives pour instaurer de vrais moments de détente lors des récréations.  Pour l’axe alimentation, nous constatons le besoin et la fierté de nos élèves de présenter à l’adulte les efforts qu’ils réalisent en signalant régulièrement qu’ils mangent des fruits plus souvent. Ils placent dès le matin, la bouteille d’eau sur le coin du banc dans la classe porteuse du projet. L’infirmière du PMS très consciente du problème récurent de l’obésité chez les jeunes enfants propose de nous aider dans la poursuite du projet pour l’année prochaine.  L’axe « art » nous a permis de passer de bons moments créatifs avec Monsieur Delor qui est appelé par nos élèves « Monsieur Folon » en référence à la visite faite à la fondation du même nom.   1. Facilitateurs   Plusieurs éléments facilitant le fonctionnement de la CBE ont été identifiés. La logopède est clairement identifiée par l’ensemble de la communauté scolaire comme la coordinatrice de la Cellule. Les professeurs savent donc à qui s’adresser pour proposer des initiatives. Des heures spécifiques lui ont été dégagées pour prendre en charge le projet. heures couvrent …   * les réunions mensuelles avec l’accompagnateur * une période de 50 minutes à chaque fois qu’une réunion avec les délégués des élèves est prévue.   Les membres de la CBE prennent également du temps en dehors de leurs heures de travail pour faire avancer les projets.  La « Journée Territoriale » est un élément facilitateur en ce sens qu’elle permet un échange d’idées très riches entre gestionnaires des cellules. Cela permet aux gestionnaires des CBE de prendre appui sur l’expérience des autres pour réguler son fonctionnement, entreprendre de nouvelles actions, éviter certains pièges, nouer de nouveaux partenariats. Il serait vraiment intéressant que ces journées soient maintenues sous une forme ou l’autre au-delà des deux années du dispositif-pilote.  La CBE jouit d’une liberté concernant les propositions, chacune des propositions étant par la suite soumise à l’aval de la Direction.  L’implication de bénévoles dans les différents projets déployés par la CBE est une ressource essentielle.  Les petits films documentaires fournis en ressources par l’accompagnateur ont notamment été utilisés pour imaginer la « boite à suggestions ».   1. Freins (7.)   Le frein principal au développement de la CBE est le manque de temps. En effet, il est parfois difficile de dégager des plages horaires pour les réunions CBE. Le manque de moyens financier est également pointé comme un frein**,**  notamment pour ce qui concerne les formations payantes qu’il serait intéressant de proposer en cours de carrière en relation avec nos projets, mais aussi un frein concernant l’aménagement de l’ « espace de vie » (notamment l’installation dans cet espace d’une zone couverte).  Les bâtiments scolaires offrant peu de disponibilités au point de vue espace limitent également les initiatives ( Les cours de danse doivent se donner dans les couloirs).  L’instabilité des équipes (personnes non nommées qui sont dans l’incertitude à propos de leur avenir) constitue un obstacle au travail efficace et entame le bien-être des personnes concernées. |

Carole Delhaye

Personne de contact CBE